



Le 9 juin 2004

Madame Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en
commandite Gaz Métropolitain**

Madame,

Vous trouverez ci-jointe, une lettre de M. Jean Hélie, propriétaire de terrains adjacents au tracé du projet susmentionné ainsi que de l'île Carigna. M. Hélie m'a téléphoné à deux reprises pour me faire part de ses préoccupations ainsi que pour me demander de l'information sur l'avancement du dossier d'autorisation du projet.

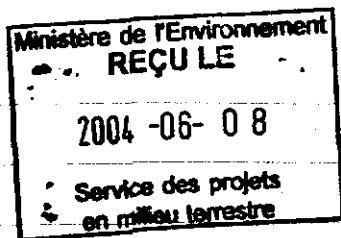
Au cours des entretiens que j'ai eu avec M. Hélie, j'ai compris que ce dernier était présent lors de l'audience sur le projet mais que le cadre de déroulement des audiences ne lui avaient pas permis d'exprimer ses préoccupations. Jugeant que M. Hélie est particulièrement concerné par l'implantation du gazoduc Bécancour et que ses préoccupations étaient bien légitimes, j'ai demandé à M. Hélie de me les transmettre par écrit et je me suis engagée auprès de lui à vous les faire suivre.

Veuillez recevoir, Madame, mes plus sincères salutations,

Nathalie Martel
Chargée de projet

P.-j.

\\S00BUR2\00DT\DOCUM\PROJETS\GAZ&PIPE\Gazoduc-Bécancour.008\Corresp\Lcp_BAPE-SBouchard.doc



3/6/04

Je suis propriétaire du terrain rive
nord à Champlain et de l'île Carignan. J'aimé-
rais savoir s'il peut avoir un impact*
sur mon développement domiciliaire lors du
passage du gazoduc Béancour. Pour l'île
Carignan avoir une plantation d'arbres
(frêne, érable) d'une certaine hauteur qui
servirait de brise-vent qui minimiserait
la perturbation du milieu. (châblis, héronnière)

* Peut faire craindre les futurs acheteurs.

Jean Hélie